

## **RAPPORT DE LA SESSION PLENIERE DE LA JOURNEE DU 16 DECEMBRE 2002**

A l'initiative d'Aide Transparence, le Forum National sur la Transparence Budgétaire et la Décentralisation Participative s'est tenu les 16 au 17 décembre 2002 à l'hôtel Novotel de Dakar.

Il a regroupé des élus locaux, des parlementaires, des décideurs publics et privés et des leaders d'ONG et de la société civile. L'objectif principal de la rencontre était de renforcer la participation citoyenne et la transparence dans les transactions budgétaires, financières publiques, à travers la formation, le plaidoyer responsable et la diffusion de l'information.

La cérémonie officielle d'ouverture a été présidée par Madame Thiéwo Cissé Doukouré, Ministre chargée des Collectivités Locales en présence de Madame Kakuna Kerina Représentante régionale de Open Society Institute in West Africa (OSIWA) et de M. Jacques Habib SY, Directeur exécutif d'Aide transparence.

Mme .Kerina, Représentante d'OSIWA s'est félicitée de la tenue de ce Forum. Elle a remercié les participants, notamment les collectivités locales, et a manifesté son engagement et celui de son organisation pour appuyer les initiatives de ce genre relatives à l'approfondissement du processus démocratique en cours et de la gouvernance participative.

Le Directeur d'AT a tenu à remercier le Ministre de la Décentralisation et des collectivités locales pour l'honneur qu'elle leur a fait, de bien vouloir accepter de présider la séance d'ouverture du Forum. Après avoir remercié l'ensemble des participants, et particulièrement Mme Kerina, il a émis le souhait que les participants apportent des réponses concrètes aux questions relatives à l'assainissement de la gestion des deniers publics, la lutte contre la corruption sous toutes ses formes, la démocratisation du processus d'élaboration, de mise en œuvre et de contrôle du budget qu'il soit villageois, municipal, régional ou national, la prise en compte du principe d'équité et de justice sociale dans l'accès des femmes et des jeunes aux ressources budgétaires, la démocratisation de la fiscalité qui doit faire payer les plus riches tout en s'étendant à des secteurs non encore explorés et finalement la dotation des communautés de base de fonds substantiels qui puissent leur permettre d'affirmer leur autonomie d'action à l'échelle locale.

Le Ministre de la Décentralisation et des collectivités locales est revenue sur l'enjeu du thème de ce Forum, qui recoupe les grandes lignes de la politique de l'Etat du Sénégal et de son Ministère. Elle a souligné l'importance du concept de participation dans la gestion des affaires publiques, et particulièrement, des affaires locales. Ce concept implique que le citoyen soit associé aux processus décisionnels, à travers la formation, l'information et un contrôle effectif.

Selon elle, la transparence est non seulement une exigence de l'Etat sénégalais, mais encore et davantage du citoyen. Enfin, elle a exprimé, au vu de la qualité des participants, ses espoirs d'obtenir des résultats concrets au terme de ces journées.

Après la cérémonie officielle, place a été faite à la première plénière du forum présidé par M. SY, Directeur d'AT qui a procédé à la présentation des consultants qui ont contribué à l'élaboration des enquêtes de terrain. Par la suite, le Professeur Abdoulaye NIANG a présenté

la communication introductive du forum portant sur les enjeux de la transparence et le rapport entre développement et décentralisation. Concernant la problématique de la transparence, M Niang la définit comme la démarche opérationnelle qui accompagne une action finalisée et dont chaque étape peut faire l'objet d'une vérification publique, qui non seulement doit se dérouler sans entrave mais aussi être concluante. Ramenée à la décentralisation, cette notion connaît divers obstacles : a/ des obstacles de type réglementaire qui se manifestent, par exemple, à travers l'absence de définition du statut des élus locaux; b/ des obstacles de type politique se traduisant par l'absence d'un dispositif de sanctions des autorités politiques; et c/ des obstacles sociaux, notamment la société civile qui bien qu'émergente souffre d'un manque de moyens pour exercer une pression sur les élus locaux.

En dépit de ces contraintes, le Professeur NIANG a mis l'accent sur le rôle de la transparence qui est au cœur de la démocratie participative, de la bonne gouvernance, du développement local et constitue un élément de régulation des tensions nées de la gestion des biens publics.

Pour ce qui a trait au deuxième point, à savoir la relation de la décentralisation au développement, l'accent a été mis sur la nécessité de mettre en œuvre le développement humain durable et de faire face aux conséquences de l'ajustement structurel, du désengagement de l'Etat et des problèmes liés à la mondialisation.

En conclusion, il a évoqué les lacunes de la décentralisation qui sont le:manque de moyens des collectivités locales, l'absence de formation des acteurs et l'incohérence de textes de lois et de dispositions spéciales qui bien que fort nombreuses ne sont généralement pas appliquées.

Les débats qui ont suivi l'introduction du Professeur Niang ont porté sur les points suivants :

- la problématique des transferts de compétences ;
- la formation et l'information des acteurs ;
- la démocratie et la participation citoyenne ;
- la corruption liées à l'impunité, aux dysfonctionnements institutionnels, citoyens et politiques;
- la coordination des interventions des partenaires au développement au niveau local ;
- le problème des fonds de dotation ;
- le statut des fonctionnaires et des élus dans les collectivités locales ;
- l'exclusion des collectivités locales dans la mise en place des projets et programmes ;
- le manque de concertation entre l'Etat, les décideurs locaux et les partenaires au développement ;
- la non-effectivité des organes consultatifs tels que les comités économiques et sociaux ;
- l'insuffisance ou la négligence de la fonction de contrôle de l'Exécutif par l'Assemblée Nationale ;
- l'absence de moyens de sanction mis à la disposition des populations à l'encontre des élus locaux ;
- la méconnaissance des textes et la nécessité d'adapter les textes aux réalités ;
- la question des candidatures individuelles dans le processus électoral ;
- l'insuffisante représentation des femmes au niveau des collectivités locales ;
- la reconnaissance aux populations du droit au choix, à l'information et au contrôle.

Sur toutes ces questions, un certain nombre de réponses ont été apportées par les participants dans les termes suivants :

- réformer les textes sur la décentralisation pour les mettre en phase avec les réalités du moment. A cet égard, le représentant du Directeur des Collectivités locales a relevé que des études sont en cours pour l'adoption de textes relatifs, d'une part, au statut des élus locaux et, d'autre part, aux sanctions à leur égard en cas de manquements. Qui plus est, des centres de formation au plan national et régional des acteurs de la décentralisation sont à l'étude.
- Favoriser la participation des citoyens ce qui implique un droit à l'initiative, à l'information et au contrôle du processus budgétaire ;
- Mettre un terme au phénomène de la corruption sous toutes ses formes, particulièrement au plan local ;
- Etendre la formation à l'ensemble des acteurs locaux et pas seulement aux élus locaux ;
- Rendre opérationnels les organes de consultation locaux tels que les comités économiques et sociaux ;
- Coordonner les actions de développement par la définition d'un cadre de concertation entre l'Etat, les décideurs locaux, les ONG et les partenaires au développement;
- Réfléchir sur l'opportunité de l'instauration à l'échelle locale du référendum comme mode de sanction des populations sur des décisions publiques d'importance ;
- Instaurer des sanctions positives (Prix de la Meilleure Gouvernance Locale) et négatives sur l'action des élus locaux ;
- Renforcer de façon significative les fonds de dotation consentis par l'Etat aux collectivités locales ;
- Induire une plus grande coordination des programmes et des projets des agences de développement ;
- Développer une bonne stratégie de communication et d'archivage en direction des collectivités locales ;
- Procéder à l'audit de la dette extérieure et du paiement des services de cette dette ;
- Définir le statut du personnel des collectivités locales.

Conformément à l'agenda de travail plusieurs communications ont été présentées pour introduire les travaux en atelier par des consultants choisis par les organisateurs pour partager leurs résultats de recherche sur le terrain à travers 3 groupes de travail :

**Groupe1** : Etat des lieux de la décentralisation : textes existants, difficultés et faiblesses du système de décentralisation ;

**Groupe 2** : Transfert des compétences et des moyens entre l'Etat central et les collectivités locales ;

**Groupe3** : Politique fiscale impératifs de justice sociale et contrôle des dépenses publiques.